

v.22.06.2022

**Déclaration sur les « Principales
incidences négatives » sur la
durabilité**



Table des matières

1	Introduction	2
2	Description des principales incidences négatives sur la durabilité (les « PIN »)	3
3	Description des politiques destinées à identifier et hiérarchiser les PIN	12
4	Description des mesures prises au regard des PIN sur la durabilité	14
5	Résumé de la politique d'Engagement	14
6	Référence à des normes internationales	15

Les “incidences négatives” sur la durabilité

1 Introduction :

L’expression “incidences négatives” provient de la réglementation européenne. Les « incidences négatives » sur la durabilité sont des critères repris dans la réglementation pour déterminer comment ils peuvent avoir un impact sur les facteurs de durabilité et, par conséquent, sur nos investissements (critères intitulés « négatifs » en vertu notamment du règlement européen 2019/2088 dit « règlement SFDR » relatif à la publication d’informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers et les normes techniques réglementaires qui l’accompagnent).

Ce règlement ‘SFDR’ a pour objectif d’accentuer la transparence notamment quant : 1°) à l’intégration des risques en matière de durabilité dans le processus de décisions liées aux investissements ; 2°) aux produits qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales ou qui ont pour objectif l’investissement durable ; 3°) à la prise en compte des incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Ces « **incidences négatives** » sont les incidences des décisions d’investissement qui entraînent des effets négatifs sur les facteurs de durabilité. Ces facteurs de durabilité sont toute question dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, le respect des droits de l’homme et la lutte contre la corruption.

Le présent document constitue la déclaration relative aux **Principales Incidences Négatives** (ci-après les « **PIN** ») sur les facteurs de durabilité de Belfius Insurance en tant qu’acteur de marchés financiers au sens de la réglementation SFDR précitée. Belfius Insurance analyse les PIN sur les facteurs de durabilité au niveau de son entité en incluant les actifs suivants : les actions et les obligations, à l’exception de certains actifs pour lesquels les données nécessaires ne sont pas publiées, à savoir : les prêts hypothécaires, les immeubles et les fonds d’investissements. Les fonds relevant de la branche 23 ne font pas partie de la présente déclaration étant donné que ces fonds sont gérés par des gestionnaires de fonds externes, eux-mêmes soumis aux mêmes obligations dans le cadre de la déclaration sur les PIN que ces gestionnaires publieront.

Cette déclaration a pris effet le 30 juin 2021 et a été mise à jour ce 30 juin 2022 selon une révision annuelle. Belfius Insurance actualise donc périodiquement cette déclaration pour y inclure des indicateurs et des données à mesure qu’ils sont disponibles.

L’impact environnemental, social et sur la gouvernance des activités des sociétés dans lesquelles Belfius Insurance détient des participations est évalué de façon régulière au travers de notre processus de diligence raisonnable qui intègre les PIN. Ce processus consiste à faire un screening de ces sociétés avec un partenaire international de renom de manière à vérifier que celles-ci respectent les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance. Pour plus d’informations, veuillez

consulter notre Politique d'Engagement publiée sur notre site : [Politique d'engagement Belfius Insurance](#)

Le rapport quantitatif sur les PIN individuelles pour tous nos investissements aura lieu pour la première fois en 2023 (avant le 30 juin) pour l'exercice de l'année 2022, qui sera inclus dans le tableau de la section 2 de cette déclaration.

2 Description des principales incidences négatives sur la durabilité (les « PIN »)

La quasi-totalité des types d'activité économique peut avoir un impact, aussi bien positif que négatif, sur différents indicateurs de durabilité. Belfius Insurance cherche à gérer, de plusieurs façons, le risque lié aux impacts négatifs potentiels de ses investissements en matière de durabilité, y compris à l'aide de critères de filtrage généraux, d'une surveillance du respect des normes et du système de notation ESG utilisé par Belfius Insurance. Par ailleurs, Belfius Insurance suit et évalue un ensemble d'indicateurs des PIN.

Comme souligné dans l'introduction, Belfius Insurance a pour objectif d'ajouter davantage d'indicateurs à mesure que ceux-ci seront disponibles.

D'un point de vue général, Belfius Insurance constitue une réserve financière afin de pouvoir répondre à ses obligations contractuelles en matière de versement de capitaux, de rentes et d'indemnités à ses clients. Cette réserve se compose principalement des primes d'assurance que le client a payées (par le biais de polices d'assurance non-vie, d'assurance pension et d'assurance vie).

Le principe de base de notre politique d'investissement revient au respect de normes et standards spécifiques (internationaux) qui sont repris dans notre politique « [Transition Acceleration Policy \(TAP\)](#) » qui est implémentée de manière progressive depuis l'année 2021. Dans son processus d'investissement, Belfius Insurance exclut des activités controversées et inclut des facteurs ESG conformément aux principes et critères repris dans cette politique TAP (disponible sur notre site web <https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/corporate-social-responsibility/documents/policies-and-charters/en/TAP-Policy-EN.pdf>)

Pour plus d'informations sur les facteurs ESG que nous appliquons au sein de groupe Belfius, nous vous renvoyons à la rubrique « Belfius dans la société » [sur notre site web](#).

La plupart des facteurs ESG peuvent être analysés, d'une part, sous l'angle de leur impact sur la position financière d'un investissement au sens large, et, sous l'angle des impacts externes des activités d'une entreprise ou de l'investissement sur les caractéristiques ESG, d'autre part. Le processus d'investissement responsable de Belfius Insurance reflète ces deux angles.

Le tableau ci-après reprend les PIN suivis et évalué au sein de Belfius Insurance lorsque des données relatives à ces PIN sont disponibles. Ce tableau reprend, dans leur ordre de présentation, les PIN obligatoires, dont deux optionnels, tels qu'ils figurent pour l'instant dans la réglementation dite « SFDR », plus précisément dans les projets de RTS (Regulatory Technical Standards) accompagnant le règlement SFDR qui sont publiés à ce jour.

Ce tableau reproduit le cadre obligatoire figurant dans ce projet de RTS, complété des PIN utilisés au sein de Belfius Insurance et de ceux qui ne le sont pas en raison de l'absence de données publiées les concernant.

Indicateurs applicables aux investissements dans lesquelles Belfius Insurance investit				
Indicateur de durabilité négatif	Métrique	Explication	Mesures prises	
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIES A L'ENVIRONNEMENT				
Emissions de gaz à effet de serre (GES)	1. Emissions GES	Émissions de GES du champ d'application 1	<p>Depuis l'année 2021 Belfius Insurance a implementé de manière progressive le TAP (Transition Accelaration Policy) qui exclut des activités controversées et inclut des facteurs ESG conformément aux principes et critères repris dans cette politique TAP.</p> <p>L'extraction du charbon et du pétrole et du gaz non conventionnels présente des risques environnementaux, climatiques et sociétaux inacceptables. Les investissements dans ces industries retardent les investissements dans les sources d'énergie renouvelables et de transition, un changement indispensable pour faire de l'ambition de neutralité climatique de l'Europe une réalité.</p> <p>Les entreprises tirant 10 % ou plus de leurs revenus de l'extraction de charbon thermique ou de l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels (gaz de schiste, sables bitumineux, forage dans l'Arctique) sont exclues, ainsi que les entreprises ayant des projets d'expansion liés à ces industries.</p> <p>Toutes les entreprises actives dans le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz conventionnels seront exclues si les revenus qu'elles génèrent à partir du gaz naturel ou des sources d'énergie renouvelables sont inférieurs à 40%.</p>	exclusions
		Émissions de GES du champ d'application 2		
		À partir du 1er janvier 2023, les émissions de GES du champ d'application 3		
		Total des émissions de GES		
	2. Emprunte carbone	Empreinte carbone		
	3. Intensité des GES des entreprises dans lesquelles Belfius Insurance Investit	Intensité des GES des entreprises bénéficiaires d'investissements		
	4. Exposition aux sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part des investissements dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles		

Indicateur de durabilité négatif	Métrique	Explication	Mesures prises
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIES A L'ENVIRONNEMENT			
	5. Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable et d'énergie non renouvelable des d'investissement à partir de sources d'énergie non renouvelable par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage	Bien qu'il s'agisse d'indicateurs importants, ils ne sont pas inclus dans les critères pour le moment en raison du manque de données disponibles. Notre équipe ESG examine comment obtenir ces données et comment les intégrer dans notre politique ESG.
	6. Intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par millions d'euros de revenus des entreprises par secteur à fort impact climatique secteur	
Biodiversité	7. Activités ayant un impact négatif sur les zones sensibles à la biodiversité	Part des investissements dans les entreprises d'investissement dont les sites/opérations situés à l'intérieur ou à proximité de zones sensibles zones sensibles à la biodiversité où les activités de ces entreprises bénéficiaires d'investissements ont un impact négatif sur ces zones	
Eau	8. Emissions vers l'eau	Tonnes d'émissions dans l'eau générées par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimées en moyenne pondérée	

Indicateur de durabilité négatif	Métrique	Explication	Mesures prises	
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIES A L'ENVIRONNEMENT				
Déchêts	9. Ratio de déchets dangereux	Tonnes de déchets dangereux générées par les entreprises bénéficiaires d'investissements par million d'euros investis, exprimé en moyenne pondérée		
QUESTIONS SOCIALES ET RELATIVES AUX EMPLOYES, LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN				
Questions sociales et relatives aux employés	10. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	Part des investissements dans les entreprises bénéficiaires qui ont été impliquées dans l'acquisition ou la vente d'armes controversées.	<p>Bien que les armes puissent être nécessaires dans une optique de maintien de la paix, ou pour la protection de la population par les forces officielles, leur but ultime de détruire ou de menacer la vie humaine est en contradiction avec les droits de l'homme les plus fondamentaux.</p> <p>Dans la politique d'armement de Belfius, les entreprises suivantes sont exclues : Les entreprises actives dans le domaine des armes controversées ou non conventionnelles sont exclues et aussi ; es entreprises qui tirent plus de 10% de leurs revenus totaux d'activités liées aux armes conventionnelles sont exclues.</p>	<p>Exclusions et engagement</p> <p>En cas de conflit, Belfius Insurance entamera un dialogue avec la contrepartie afin de trouver une solution. Si toutefois aucune solution satisfaisante n'est trouvée, Belfius Insurance procédera à l'exclusion. Belfius est notamment tributaire de la qualité, de l'exactitude et de l'actualité des informations fournies par la contrepartie concernée.</p>
	11. Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans les entreprises bénéficiaires sans politique pour monitorer le respect des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ou de mécanismes de traitement des griefs/plaintes pour traiter les violations des principes du Pacte ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	<p>Belfius Insurance ne soutient pas les entreprises qui violent systématiquement ou gravement un ou plusieurs des principes du Pacte Mondial des Nations Unies. La durabilité de l'entreprise commence par le système de valeurs de l'entreprise et une approche basée sur des principes pour faire des affaires. Cela signifie opérer d'une manière qui, au minimum, répond aux responsabilités fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.</p> <p>Les entreprises qui ne respectent pas ces principes de base ne sont pas soutenues par Belfius. La gravité de la violation et le caractère structurel de l'implication seront pris en compte</p>	Exclusions et engagement

			dans tout processus d'engagement nécessaire envers l'entreprise.	
--	--	--	--	--

Indicateur de durabilité négatif	Métrique	Explication	Mesures prises	
QUESTIONS SOCIALES ET RELATIVES AUX EMPLOYES, LE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN				
Questions sociales et relatives aux employés	12. Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part des investissements dans des entreprises dans lesquelles Belfius Insurance investit et qui ne disposent pas d'une politique de contrôle du respect des principes du Pacte Mondial ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni d'une politique de traitement des griefs/plaintes en cas de violation des principes du Pacte Mondial ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.	Bien qu'il s'agisse un indicateur important, il n'est pas inclus dans les critères pour le moment en raison de manque de données disponibles. Notre équipe ESG examine comment obtenir ces données et comment les intégrer dans notre politique ESG	
	13. Diversité des sexes au sein du conseil d'administration	Ratio moyen de femmes par rapport aux hommes dans les entreprises bénéficiaires d'investissements dans les entreprises bénéficiaires	Par le biais du vote par procuration, Belfius Insurance encourage les bonnes pratiques salariales à tous les niveaux de rémunération et s'efforce d'encourager la diversité des genres au sein du Conseil de la diversité.	Proxy voting
	14. Ecart de rémunération non ajusté entre les genres (homme , femme)	L'écart salarial moyen non ajusté entre les genres dans les entreprises dans lesquelles Belfius Insurance investit.	Par le biais du vote par procuration, Belfius Insurance encourage les bonnes pratiques salariales à tous les niveaux de rémunération et s'efforce d'encourager la diversité des genres au sein du Conseil de la diversité.	Proxy voting

Indicateurs applicables aux investissements dans les souverains et supranationaux				
Indicateurs de durabilité négatif		Métrique	Explication	Mesures prises
Environnemental	15. Intensité des GES	Intensité des GES des pays bénéficiaires d'investissements	Bien qu'il s'agisse un indicateur important, il n'est pas inclus dans les critères pour le moment en raison de manque de données disponibles. Notre équipe ESG examine comment obtenir ces données et comment les intégrer dans notre politique ESG.	
Social	16. Pays dans lesquels Belfius Insurance investit et qui sont soumis à des violations sociales	Nombre de pays bénéficiaires d'investissements soumis à des violations sociales (nombre absolu et nombre relatif divisé par l'ensemble des pays investis), tels que mentionnés dans traités et conventions internationaux conventions, les principes des Nations Unies des Nations Unies et, le cas échéant droit national	Bien qu'il s'agisse un indicateur important, il n'est pas inclus dans les critères pour le moment en raison de manque de données disponibles. Notre équipe ESG examine comment obtenir ces données et comment les intégrer dans notre politique ESG.	

Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers				
Indicateur de durabilité négatif		Métrique	Explication	Mesures prises
Combustibles fossiles	17. L'exposition aux combustibles fossiles à travers des biens immobiliers	Part des investissements dans l'immobilier actifs impliqués dans l'extraction stockage, le transport ou la fabrication de combustibles fossiles	Belfius Insurance n'a pas d'exposition directe dans les biens immobiliers actifs impliqués dans l'extraction, le stockage, le transport ou la fabrication des fossiles et n'a pas l'intention d'investir directement dans ces actifs.	
Efficacité énergétique	18. L'exposition à l'inefficacité sur le plan énergétique des biens immobiliers	Part des investissements dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique immobiliers inefficaces	Belfius Insurance est en train de dresser la carte de la consommation d'énergie des bâtiments de son portefeuille. L'efficacité énergétique d'un bâtiment est un critère crucial pour les nouveaux investissements. Par conséquent, sont principalement achetés des nouveaux bâtiments ayant une basse consommation énergétique.	exclusions
Autres indicateurs pour les principales incidences négatives				
[Informations sur les principales incidences négatives sur le développement durable visées à l'article 6, paragraphe 1, point b), dans le format du tableau 2].				
[Informations sur les principaux effets négatifs sur le développement durable visés à l'article 6, paragraphe 1, point c), dans le format du tableau 3].				
[Informations sur tout autre impact négatif sur la durabilité utilisées pour identifier et évaluer les principaux impacts négatifs supplémentaires sur un facteur de durabilité visé à l'article 6, paragraphe 1, point d)].				

Les deux PIN optionnels suivis et évalués au sein de Belfius Insurance sont repris dans le tableau ci-dessous qui suit le cadre repris dans le projet de RTS accompagnant le règlement SFDR . Ces deux PIN optionnels sont suivis car leurs thèmes respectifs concernent le contrôle de la gestion et la gouvernance, lesquels forment des critères bien suivis et important dans notre processus d'investissement.

Adverse sustainability indicator (PIN Disponibles)	Métrique
3. Nombre de jours perdus pour cause de blessures, d'accidents, de décès ou de maladie	Nombre/taux d'accidents, de blessures, de décès dans les entreprises bénéficiaires d'investissements
12. Investissements dans des entreprises n'ayant pas de pratiques durables en matière d'océans/de mers	1. Part des entreprises bénéficiaires n'ayant pas de politique sur les océans/pratiques maritimes 2. Part des entreprises bénéficiaires d'investissements qui n'ont pas de pratiques durables dans les océans et les mers.

3 Description des politiques destinées à identifier et hiérarchiser les PIN

Le groupe Belfius a pour ambition de créer de la valeur à long terme de manière responsable tout en ambitionnant d’être inspirant pour la société belge d'une manière crédible. Une part importante de cette ambition consiste à réduire l'impact négatif de nos investissements en utilisant notre influence en tant qu'investisseur pour modifier le comportement des entreprises et des pays dans lesquels nous investissons, ou encore en cessant ou en limitant nos investissements dans des activités non durables.

Belfius Insurance utilise notamment les exclusions sectorielles prévue dans la politique TAP susmentionnée pour identifier et gérer les principales incidences négatives de ses investissements. Les exclusions sectorielles sont liées à des secteurs d’activités spécifiques qui ont été identifiés comme ayant certains des PIN les plus graves, comme par exemple l’armement, l’extraction de charbon thermique, de pétrole et de gaz non-conventionnels. Ces exclusions sectorielles constituent le point de départ de notre processus d’investissement pour éviter les PIN.

Nous avons identifié une série d'impacts négatifs principaux qui sont pris en compte de différentes manières dans nos produits financiers. Ces principaux impacts négatifs ont été identifiés en tenant compte des lois pertinentes (telles que la loi Mahoux, relative à divers types d'armes controversées), des normes internationales en matière de développement durable (telles que les principes du Pacte mondial des Nations Unies et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales), des meilleures pratiques internationales, des contributions obtenues auprès d'experts et des dialogues avec nos parties prenantes. En outre, la stratégie de Belfius en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) est un facteur important dans la définition des impacts négatifs que nous essayons d'atténuer, pour lesquels les objectifs de développement durable (ODD) ont été une contribution essentielle.

Bien que tous les principaux impacts négatifs identifiés doivent être considérés de manière cohérente et rigoureuse, nous donnons la priorité aux impacts négatifs liés au changement climatique et à la biodiversité, ainsi qu'à l'égalité des genres.

Au sein de Belfius Insurance, sous réserve de disponibilité des données, le département Investment fait procéder à un screening et suit les indicateurs des PIN sélectionnés pour tous les actifs gérés, à l'exclusion de certains actifs cités plus haut. L'assureur Belfius s'appuie sur des données publiées par les sociétés, d'une part, et provenant de fournisseurs de données ESG externes, d'autre part. Les PAI sont généralement identifiées et évaluées au moyen de facteurs ESG tels que les émissions de carbone ou le respect des droits de l'homme et du travail. Belfius Insurance collecte des données relatives à ces facteurs ESG auprès d'un fournisseur de données et de sources de données publiques. Toutefois, ces données sur les facteurs ESG ne sont pas largement disponibles pour certaines classes d'actifs comme les actifs non cotés.

Les sociétés qui présentent un impact négatif moyen ou élevé selon plusieurs indicateurs sont identifiées en fonction de données acquises auprès de fournisseurs tiers. A cet égard, le département investment collecte ces données relatives aux facteurs ESG auprès de fournisseurs tiers et de sources de données publiques. Toutes les données sur les facteurs ESG ne sont pas encore aisément disponibles pour certaines classes d'actifs comme les actifs non cotés, ce qui explique que la collecte de données est progressive et s'améliorera au fil des années. Après avoir récolté ces données, le département investment procède à une analyse interne et soumet ensuite le dossier au comité technique ainsi qu'au comité ALCO de Belfius Insurance.

Le comité technique engagera par la suite un dialogue afin de mitiger le risque. Si le comité technique estime, après plusieurs interactions, que l'entreprise contrevient à notre propre politique TAP, nous pouvons décider d'exclure la société de notre portefeuille et notre univers d'investissement.

Comme chaque année depuis 2020, en 2021 nous avons publié [notre rapport annuel \(https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/corporate-social-responsibility/documents/policies-and-charters/fr/Engagement_Report_2021-Belins-FR.pdf\)](https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/corporate-social-responsibility/documents/policies-and-charters/fr/Engagement_Report_2021-Belins-FR.pdf) sur la politique d'engagement par rapport au suivi des sociétés détenues sur les questions de stratégie, de performance financières et non financières, l'impact social, environnemental et la gouvernance d'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre politique ainsi que le rapport d'engagement dans la rubrique «Belfius dans la société ».

4 Description des mesures prises au regard des PIN sur la durabilité

Le département Investment de Belfius Insurance est responsable du système de suivi des PIN. Il identifie les cas à analyser et les mesures potentielles à prendre au niveau de l'entité Belfius Insurance.

Concrètement, pour une participation existante, si il s'avère que , après l'avoir acquise, la société dans laquelle nous avons cette participation présentent potentiellement un impact négatif pour le portefeuille de Belfius Insurance, le dossier sera transmis à un comité ESG et/ou au comité ALCO qui seront chargés de statuer sur les cas problématiques. Si des mesures sont, par la suite, à prendre au regard de notre politique ESG, le comité ESG, à la demande de l'équipe Investment, entame dans ce cas un processus de dialogue avec l'entreprise afin de diminuer au maximum le risque de durabilité.

La société concernée se voit ensuite attribuer un statut « watch list » pour la durée du processus de dialogue et des vérifications entreprises à son sujet. Ensuite, après investigation interne, le comité ESG décide si l'investissement peut ou non être maintenu, si il faut désinvestir et dans quelle mesure vendre notre participation. Les entreprises du portefeuille font l'objet d'un suivi continu et, au moins une fois par an, une nouvelle sélection est effectuée pour chaque entreprise avec l'aide de prestataires de données ESG externes. Chaque année, Belfius Insurance demande à un auditeur indépendant de contrôler que le portefeuille d'investissements a bien été géré conformément à la politique ESG du groupe Belfius et d'en attester le contrôle.

5 Résumé de la politique d'Engagement

Belfius Insurance réalise différentes activités d'engagement au sein des sociétés dans lesquelles elle détient une participation en vue de soutenir et d'améliorer les pratiques ESG de ces sociétés.

Parmi les outils utilisés pour défendre activement notre politique d'Engagement au sein de ces sociétés, figurent :

- 1) Le vote et la participation aux assemblées générales annuelles (AG) dans les sociétés dans lesquelles nous détenons des participations importantes définies dans notre politique d'Engagement sociétal (disponible sous le lien suivant : <https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/corporate-social-responsibility/documents/policies-and-charters/fr/Engagement-Policy-Bellns-FR.pdf>)
- 2) L'engagement direct auprès des sociétés et le dépôt de résolutions écrites en tant qu'actionnaire de différentes sociétés.
- 3) Le Proxy voting (l'exercice de nos droits de vote par un mandataire suivant nos instructions) pour les petites participations détenues dans les sociétés en portefeuille.

A cet égard, Belfius Insurance a conclu un contrat qui délègue dans certains conditions à Candriam le pouvoir de nous représenter et d'exercer nos droits de vote en fonction de nos instructions dans les assemblées tenues par les sociétés dans lesquelles nous détenons ces participations dans notre portefeuille d'investissement.

Les engagements de Belfius Insurance portent généralement sur des questions liées à l'un des principaux domaines d'intérêt identifiés dans la stratégie ESG de Belfius Insurance :

- Environnement
- Normes du travail
- Gouvernance d'entreprise de qualité

6 Référence à des normes internationales

L'application des PIN de Belfius Insurance repose sur les Objectifs de développements durable des Nations Unies (ODD) et sur les conventions et normes internationales pertinentes.

Le groupe Belfius est signataire des textes suivants :

Au niveau international :

- Le Pacte Mondial des Nations Unies (GC des Nations Unies)
- Les principes de l'assurance durable du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI PSI)
- Les principes de la banque responsable du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI PRB)
- Les principes de l'investissement responsable de l'ONU (UN PRI)
- L'initiative Science Based Targets
- Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Au niveau belge:

- L'Alliance belge pour l'action climatique (BACA)
- La charte des femmes actives dans la finance
- La charte de l'Institut pour un informatique durable (ISIT-BE)

A ce sujet, voyez le lien vers le site web de Belfius : <https://www.belfius.be/about-us/en/belfius-community/our-norms-and-standards> & [2021 Sustainability Report \(belfius.be\)](#)

Plus de détails figurent également dans notre rapport annuel/ annual report:

Notre engagement à appliquer les principes de l'entreprise durable :

Nos 6 engagements pour 2025-2030 définissent des ambitions concrètes dans la transition vers une société plus durable (sur ces engagements, voyez notre rapport annuel 2021 en p.42 : <https://www.belfius.be/about-us/dam/corporate/investors/ratios-en-rapporten/belfius-reports/fr/2021%20Rapport%20Annuel.pdf>).

Les informations qui précèdent sont publiées au 30 juin 2022 et peuvent être mises à jour ou adaptées pour tenir compte de futures exigences réglementaires directement ou indirectement liées à la mise en œuvre du règlement SFDR et des normes techniques issues des réglementations européennes ou nationales qui l'accompagnent.
